

---

## **Se présenter pour représenter. Inventions et réinventions des féminités politiques dans le discours électoral sous la V<sup>e</sup> République (1958-2007)**

---

Magali Guaresi, Université de Nice Côte d'Azur

**Résumé :** Partant du constat de la persistance de discriminations sexistes symboliques dans le monde politique, cette contribution propose d'analyser un vaste corpus de professions de foi électorales (près de 500 000 occurrences) à la recherche des normes de genre qui encadrent les candidatures à la députation sous la V<sup>e</sup> République. En tant qu'agent de la construction et de la médiation d'une image, ce texte emblématique de la vie démocratique française est, en effet, un bon observatoire des féminités et des masculinités politiques considérées comme légitimes par les locutrices et locuteurs en campagne. Au carrefour de l'analyse de données assistée par ordinateur, de l'histoire parlementaire et des études de genre, l'article souligne les principales reconfigurations discursives des présentations de soi des futures députées au fil du temps avant de s'attacher, plus précisément, à la réactivation paradoxale des imaginaires sexistes dans les textes électoraux alors que s'impose la loi sur la parité au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.

**Mots-clés :** Cinquième République, Députées, Femmes politiques, Identités politiques, Parité, Genre, Discours électoral, Analyse du discours, Logométrie.

---

A plusieurs égards, la V<sup>e</sup> République peut être considérée comme une période d'inventions des élues (Achin 2007) et plus particulièrement des députées. Les premières élections du régime quinto-républicain donnent l'occasion inédite à plusieurs centaines de femmes de candidater en leur nom propre pour accéder à l'Assemblée nationale (Sineau 2011). Devenues citoyennes actives en 1944, les Françaises n'avaient pu jusque là participer aux compétitions électorales que dans le cadre de scrutin de listes – dont elles ne prenaient que très rarement la tête. Avec le retour du suffrage uninominal majoritaire à deux tours, auquel se tiendront toutes les élections législatives jusqu'à aujourd'hui, à l'exception de celle de 1986, les femmes ont l'occasion d'endosser les rôles de candidat.e.s titulaires jusque là portés par les hommes. Elles sont alors confrontées, de façon inédite dans l'histoire, à la nécessité de produire une identité politique lisible et légitime aux yeux d'une majorité des citoyen.ne.s. L'opération,

toujours complexe (Deloye 1999, Poirmeur & Mazet 1999) s'alourdit de difficultés pour les candidates. Ces dernières sont contraintes de composer avec le handicap historique de leur sexe dans la démocratie représentative française qui se fonde, au XIX<sup>e</sup>, sur l'exclusion des femmes et sur la consubstantialité des normes politiques avec les représentations du masculin (Bertini 2002, Riot-Sarcey 1995, Viennot 1996). Mais avec l'égalité politique établie dans la loi à partir de la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'accès des femmes aux sphères du pouvoir institutionnel implique une renégociation, plus ou moins timide, du genre en politique. Le système de bi-catégorisation des sexes et des valeurs qui y sont associées (Achin et Bereni 2013) se trouve *de facto* transformé dans et par la candidature des nouvelles impétrantes : le féminin ne saurait plus être considéré dans son antinomie franche avec le politique mais fait l'objet de nouvelles représentations susceptibles d'être admises dans la compétition électorale. Comme les candidats à la députation de 1848 se sont débattus avec les modèles encore ambigus du « bon représentant » dans la première campagne législative de la Seconde République (Deloye 1999), les nouvelles entrantes en politique inventent les contours de mandats parlementaires susceptibles d'être incarnés, avec succès, par les femmes et renouvellent les imaginaires politiques qui les sous-tendent.

Pour le dire autrement, cette contribution pose que les candidates, en se présentant aux élections, produisent une représentation des féminités politiques légitimes à une époque donnée et que cette représentation est avant tout langagière, c'est à dire médiée par leurs prises de parole publiques. On sait, avec les philosophes du langage (Austin 1970) et les historien.ne.s du discours (Guilhaumou 2006, Mayaffre 2012) qu'en politique, plus qu'ailleurs, la parole ne saurait être ramenée à un simple vecteur de transmission d'informations ou à un médium d'accès transparent vers des réalités extralinguistiques. En politique, dire c'est faire. Le discours a non seulement une vocation référentielle au monde qu'il décrit mais il contribue également à le structurer, à le configurer, à le co-construire. Le fait politique, *a fortiori* en période électorale, ne peut se saisir hors de sa donation linguistique. « Jamais discours et évènement ne se combinent mieux, jusqu'à l'identification, que durant cette période charnière où le langage doit être performant politiquement et où la performance politique ne peut se concevoir sans langage » affirment Denis Barbet et Damon Mayaffre (2007 : 5). La conquête du pouvoir par les femmes est un événement discursif lors duquel les locutrices

tendent de produire une identité lisible, un engagement crédible et composent avec les normes historiquement masculines du métier politique. On comprend dès lors que le discours entretienne avec le genre des rapports étroits (Bonnafous 2003, Butler 2005, Chetcuti & Greco 2012, Coulomb Gully & Rennes 2010, Rennes 2013) : il est l'un des agents de la perpétuation des discriminations sexistes mais également l'un des lieux de leur subversion possible<sup>1</sup>.

Partant, cette contribution propose une étude diachronique des imaginaires politiques des candidates à la députation de 1958 à 2007 à partir de leurs professions de foi, considérées comme l'un des dispositifs centraux des campagnes électorales contemporaines (Prost 1974, Bonhomme 2016). Un corpus de travail contenant la quasi-exhaustivité des professions de foi de femmes députées élues entre 1958 et 2007 et un échantillon raisonné de proclamations électorales d'hommes élus dans des conditions historiques, politiques et géographiques comparables<sup>2</sup>. Le corpus comporte donc pour chaque texte de femme élue un texte d'homme élu à la même date, dans une circonscription voisine et appartenant au même bord politique ; l'objectif étant de neutraliser ces variables pour saisir les éventuelles différences discursives liées au sexe des locutrices et locuteurs. Face à l'ampleur des données textuelles à analyser (près de 500 000 mots) et au statut accordé au discours, un protocole d'analyse logométrique du corpus a été suivi. La logométrie, également appelée textométrie ou lexicométrie, présente l'atout de ne jamais s'éloigner des unités linguistiques effectivement émises et attestées en corpus tout en permettant, grâce à ses vertus descriptives et heuristiques,

---

<sup>1</sup> Deux précisions doivent être faites : premièrement, si notre approche du genre s'inscrit dans l'analyse du discours, il ne s'agit pas pour autant de nier la réalité sociale des hiérarchies de sexes. Au contraire, nous plaidons en faveur d'une intrication nécessaire entre l'étude du fait social et celle de sa dimension discursive. Pour le dire avec Judith Butler, nous pensons que « le langage à la fois est et se réfère à ce qui est matériel et ce qui est matériel n'échappe jamais complètement au processus par lequel il est signifié » (Butler 2009 : 68). Deuxièmement, si nous posons le discours verbal comme l'un des agents de la construction du genre en politique, nous n'ignorons pas l'efficacité d'autres langages (Bard 2012).

<sup>2</sup> Le corpus a été constitué dans le cadre d'un travail de thèse à paraître (Guaresi 2018). Deux contraintes principales ont limité son périmètre : d'une part, il ne contient que les textes des candidat.es effectivement élu.es. Seuls ces derniers sont conservés dans le *Barodet* depuis 1881 et ont pu faire l'objet d'une collecte systématique. Surtout, le choix de ces textes, avalisés par le suffrage universel, permet d'accéder à une bonne représentation des modèles de l'engagement légitime et évitent d'accroître l'hétérogénéité du corpus par les candidatures non retenues par l'électorat. D'autre part, le corpus ne contient pas les professions de foi de 1986 en raison de l'hétérogénéité introduite par le scrutin de liste exceptionnel de cette élection. Le tout compte 719 textes pour 463 236 occurrences.

l'interprétation extra-linguistique (Mayaffre 2005). En combinant lectures quantitatives et lectures qualitatives, la méthode vise à baliser des parcours interprétatifs susceptibles d'encadrer le questionnement politico-historique.

Concrètement, par une prise en compte rigoureuse et systématique de la matérialité linguistique des déclarations électorales des femmes, cet article entend présenter les évolutions des identités politiques des futur.e.s député.e.s sur le temps long de la V<sup>e</sup> République. En deux temps, il esquissera d'abord une périodisation du renouvellement de la parole électorale des députées avant de s'attarder sur les nouveaux imaginaires discursifs des féminités politiques à l'ère paritaire.

## **1. Panorama diachronique des engagements politiques des femmes sous la Ve République**

Le long de l'empan mi-séculaire que couvre le corpus, la place des femmes dans la sphère politique connaît des évolutions notables. Le nombre des élues progresse (Sineau 2011), des générations aux profils socio-biographiques divers se succèdent (Achin 2005) et la question de l'égalité entre les sexes agite la société par vagues plus ou moins marquées (Bard 2001). Le discours des députées participe-t-il à ces transformations ? Comment acte-t-il des mutations à l'œuvre et contribue-t-il à fixer les imaginaires légitimes des féminités politiques dans les contextes changeants du second XX<sup>e</sup> siècle ?

### 1.1. Les temps de renouvellement de la parole des députées

Grâce aux puissants outils d'exploration proposés par les logiciels de logométrie<sup>3</sup>, il est possible d'établir la structuration endogène du corpus de professions de foi des candidates. L'analyse factorielle des correspondances (AFC) produite sur tout le vocabulaire des textes réunis par années électorales (un texte pour chacun des douze scrutins) donne le graphique suivant :

---

<sup>3</sup> Ici, c'est le logiciel Hyperbase, développé au laboratoire BCL (UMR 7320) de l'Université Côte d'Azur qui est utilisé. Une version est accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://hyperbase.unice.fr/>.

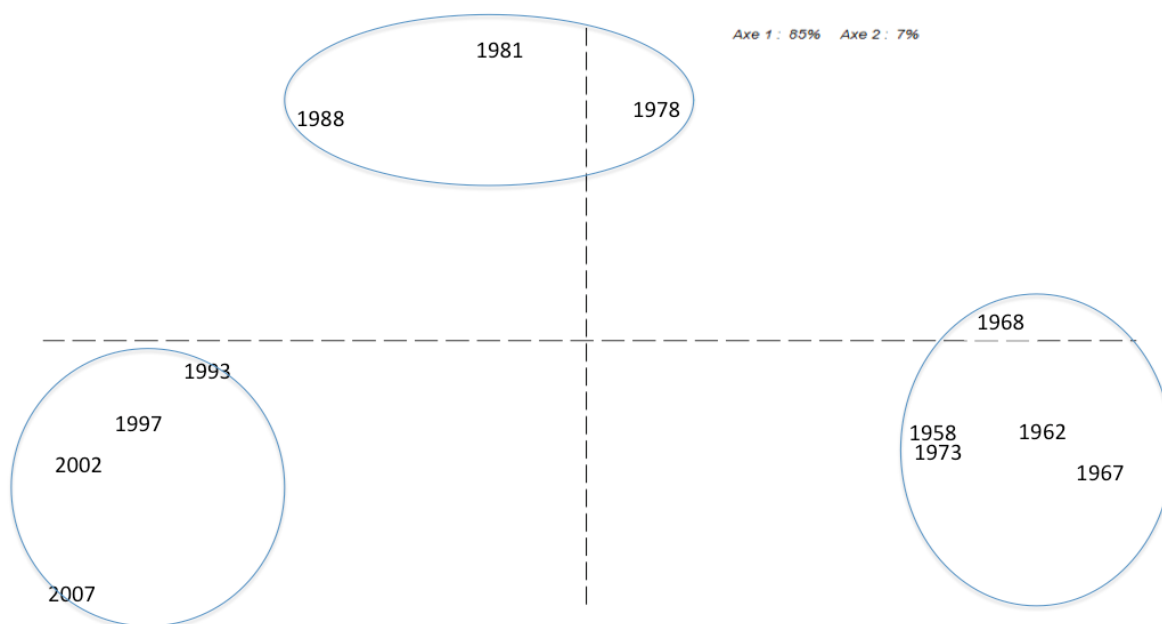


Figure 1 : Analyse factorielle des correspondances du vocabulaire des professions de foi des députées (1958-2007)

À rebours de son aspect dépouillé, la projection factorielle est riche pour l'historienne du discours initiée aux principes fondamentaux de sa lecture (Cibois 1983). D'abord, l'AFC rend compte de l'impact de la chronologie sur le parler politique des futures représentantes. Disposées le long d'un demi-cercle, représentation typique des séries textuelles chronologiques, les proclamations électorales suivent un continuum linguistique (Salem 1991, Mayaffre & Luong 2003). La contrainte du temps sur la langue implique qu'un discours produit à un instant T est souvent plus proche des discours antérieurs produits à T-1 tout en annonçant certains traits langagiers des discours produits à T+1. La quasi impossibilité du point de vue linguistique d'un discours de s'inventer *ex nihilo* ou de s'éteindre *ex abrupto* explique que les textes de 1981, par exemple, se situe à proximité de ces élections qui lui sont chronologiquement les plus proches 1978 et 1988.

Toutefois, dans cette continuité temporelle, l'AFC figure aussi des proximités et des distances géographiques entre les textes. Ces hiatus signalent les rythmes, faits de ralentissements, d'accélération ou de ruptures, qui caractérisent la mue langagière et donc historique et politique des professions de foi des élues. Trois regroupements d'élections, sur la base des propriétés linguistiques des professions de foi, peuvent être opérés ; ils sont signalés par des ellipses sur la Figure 1. La position des proclamations

électorales sur le graphique montre ainsi un apparemment politico-linguistique entre les textes de 1958 à 1973, qui se distingue d'un deuxième pôle rapprochant les textes de 1978 à 1988. Le troisième ensemble identifie des similitudes entre les déclarations de candidature de 1993 à 2007.

A la lumière de cette classification textuelle, il est possible de repérer une chronologie endogène à la parole des représentantes de la nation sur cinquante ans. Cette périodisation, fondée sur les pratiques linguistiques des élues permet d'enrichir voire de nuancer les chronologies de l'histoire politique générale. S'il est utile d'étudier la féminisation du pouvoir dans le cadre des scissions institutionnelles de la succession des mandats présidentiels par exemple, il faut également reconnaître à l'histoire des femmes ses rythmes propres. Plusieurs constats sont suggérés dans cette perspective.

Le premier groupement chronologique qui réunit les textes de 1958 à 1973 révèle, en creux, le faible impact de la crise de mai 1968 puis de la deuxième vague féministe débutée en 1970 sur les discours des femmes aux législatives. La proximité des textes de 1968 et de 1973 avec ceux produits lors de la première décennie de la République l'indique. Les élues de ces scrutins semblent performer des identités d'actrices politiques encore proches des canons de l'engagement féminin du début du régime quinto-républicain : elles n'intègrent que peu les revendications féministes et les remises en cause de l'ordre genré dans leur discours électoral, comme nous l'explicitons *infra* (voir 0).

La rupture fondamentale du corpus se marque, de façon inattendue, en 1978. A cette date, les candidates renouvellent en profondeur leur manière d'énoncer leur candidature par rapport aux consultations électorales antérieures. C'est donc moins 1981 et l'alternance socialiste avec l'élection du président de la République François Mitterrand, souvent considérées comme un tournant dans l'histoire des femmes politiques (Jenson & Sineau 1995) qui marque une transformation majeure, que 1978 et la percée d'une nouvelle génération d'élues de gauche qui signent la deuxième grande étape de l'entrée des femmes à l'Assemblée.

Enfin, la distance graphique entre les discours de 1988 et ceux de 1993 révèle l'abandon de schèmes langagiers au profit de nouveaux à cette date. L'hypothèse d'une influence des débats paritaires sur les présentations de soi des candidates dès le début de la décennie 1990 peut être soutenue au regard de l'apparemment statistique des textes

produits entre 1993 et 2007 sur l'AFC. Le troisième temps de la parole féminine, ainsi balisé, permet de rendre compte du développement de traits rhétoriques originaux, suggérant des évolutions profondes des imaginaires du féminin politique avant même la promulgation officielle de la loi sur la parité en 2000.

## 1.2. De l'expertise féminine à la neutralité partisane (1958-1988)

Pour caractériser les présentations de soi des candidates au fil des trois temps repérés par l'AFC (Figure 1), le traitement logométrique liste les unités textuelles, dites spécificités<sup>4</sup>, qui ont présidé à cette chronologie. L'ensemble du vocabulaire des professions de foi fait alors l'objet d'une comparaison à la fois diachronique (entre les trois époques) et sexuée (femmes *versus* hommes). Sans pouvoir analyser toutes les spécificités, nous reportons sur la Figure 2 les sur-utilisations lexicales féminines principales, associées à leur score de spécificité.

---

<sup>4</sup> Le calcul des spécificités permet de repérer les unités textuelles (forme graphique, lemme, code grammatical, etc.) sur-utilisées ou, au contraire, sous-utilisées dans une partie du corpus au regard de leur utilisation « moyenne » dans le corpus, qui incarne la norme. Un indice statistique exprime le degré de significativité de leur distribution remarquable.

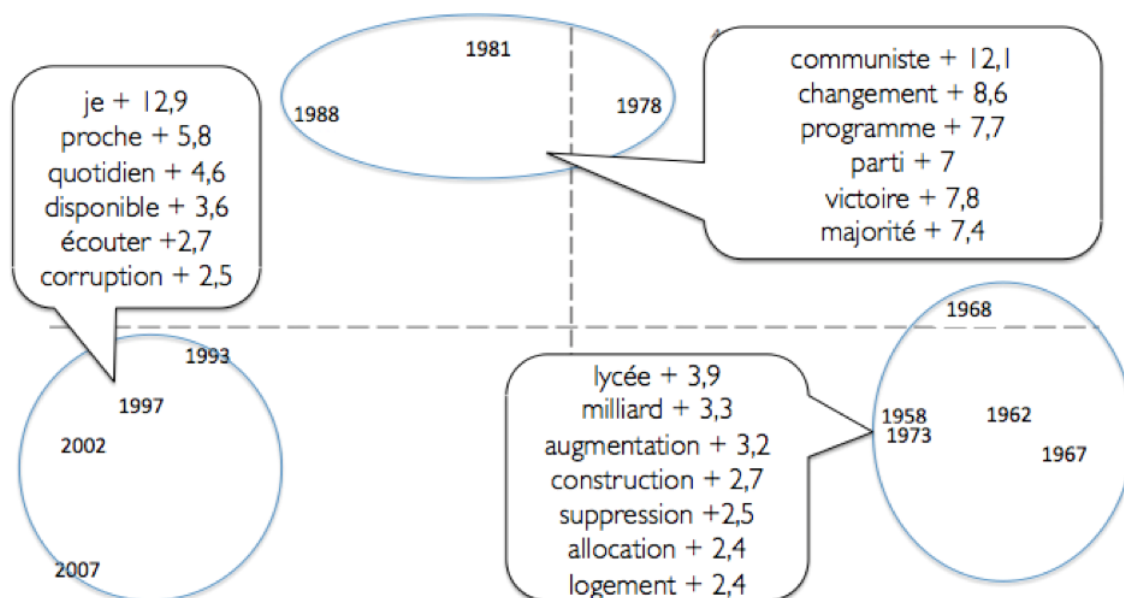


Figure 2: Principales spécificités lexicales des Professions de foi de femmes par périodes (versus les hommes) 1958-1973 ; 1978-1988 ; 1993-2007

La lecture de ces trois listes de mots signale l'évolution sensible que suivent les professions de foi féminines. Loin de ne relever que de changements thématiques liés à la diversité des contextes électoraux, ces spécificités fondent les images valorisables des engagements de femmes au fil de la V<sup>e</sup> République. En sur-sélectionnant dans leur discours certains mots, les candidates projettent un *ethos* (Amossy 1999) qu'elles espèrent rentable sur la scène électorale. Celui-ci peut être explicitement dit ou seulement implicitement montré. A partir de l'analyse systématique des paragraphes contenant les termes repérés par la statistique, nous présentons ici les caractéristiques majeures des imaginaires qui encadrent les candidatures légitimes entre 1958 et 1988 avant de détailler, plus avant, les renouvellements à l'œuvre dans la dernière période du corpus (1993-2007).

Les mots qui s'imposent sous la plume des *happy few* du début du régime répondent aux normes d'un parler consensuel de promotrices de politiques publiques (« augmentation », « construction », « suppression », « allocation ») dans des domaines d'expertises traditionnellement perçus comme féminins (« lycées », « logement », par exemple). L'extrait de Marie-Madeleine Dienesh en donne un bon exemple :



Sur le plan social et humain, pour toutes les professions, et sans les dresser les unes contre les autres, je veux continuer mon action en faveur du logement (pour les citadins comme pour les ruraux), de l'aide aux vieux, aux malades, aux infirmes, aux retraités et pour les droits des anciens combattants. (Dienesch, 1958, Mouvement Républicain Populaire, Côtes-du-Nord)

*Alors que la question constitutionnelle et institutionnelle occupe une large part du discours des hommes parlementaires des premières législatures<sup>5</sup>, la parole des élues ne semble pouvoir se justifier sur la scène électorale qu'en sur-investissant la gestion, chiffrée et concrète, de domaines socio-économiques historiquement ouverts aux femmes, comme l'éducation. Jacqueline Thome-Patenôtre, pour ne citer qu'elle, y consacre ainsi un long passage dans sa profession de foi :*

La véritable démocratisation de l'enseignement exige : l'ouverture en nombre suffisant de collèges d'enseignement secondaire (CES) qui sont actuellement à peu près inexistantes [...]. Pour le second cycle, l'aménagement et la construction de lycées offrant les options classique, moderne et technique ; l'augmentation des bourses, l'accès de tous les élèves à l'enseignement supérieur, et la création d'allocation d'études. (Thome-Patenôtre, 1967, Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, Yvelines)

L'image de législatrice projetée dans les discours de campagne entre 1958 et 1973 construit un imaginaire des féminités politiques conforme aux compétences et aux rôles sociaux, développés du côté du *care* dans la sphère privée et éducative, traditionnellement reconnus aux femmes. Si les candidates n'avancent, à cette époque, que rarement leur appartenance au sexe féminin comme une ressource pour se faire élire, elles produisent toutefois une identité genrée ; celle d'une féminité politique définie par le rejet du vocabulaire politico-institutionnel dominant au profit d'un repli privilégié sur certains domaines d'expertise et d'action publique dominés dans la hiérarchie politique.

Les termes qui signent les documents électoraux de la génération des élues de gauche à partir de 1978 se démarquent, en revanche, de la tonalité des premiers scrutins. Élues dans des périodes particulièrement politisées (montée de l'opposition de gauche, puis alternance au sommet de l'État), les impétrantes de 1978, 1981 et 1988 semblent autorisées, plus que leurs prédécesseuses, à inscrire leurs promesses de représentation dans les cadres d'un discours partisan national, subsumant en partie les catégories structurantes de la légitimation du féminin en politique. Aussi, utilisent-elles un vocabulaire politico-idéologique, structurellement absent des candidatures féminines du reste de la la V<sup>e</sup> République (Guaresi 2015), dans des proportions remarquables :

---

<sup>5</sup> Pour un exposé des spécificités masculines, nous nous permettons de renvoyer à notre thèse, *Parler au féminin. Les professions de foi des députés sous la Cinquième République*, à paraître en 2018 chez L'Harmattan, Collection Humanités numériques.

« communiste », « changement », « programme », etc. Les consultations électorales qui se tiennent entre 1978 et 1988 donnent lieu à l'émergence de la figure de l'élue militante dont la candidature est essentiellement inscrite dans les cadres posés par les appareils partisans. Pour autant, cette période de relative neutralisation du genre apparaît davantage comme le résultat de stratégies électorales nationales que comme le signe d'un approfondissement de l'égalité entre les sexes dans la vie démocratique. Dès l'affaiblissement du discours partisan (de gauche en particulier), la spécialisation sexuée des candidatures réapparaît.

## **2. Les féminités politiques à l'ère paritaire : nouveaux imaginaires ou réactivation de stéréotypes ?**

Les professions de foi des élues à partir de 1993 témoignent des nouvelles représentations du partage du pouvoir entre les sexes. Sept ans avant le vote de la loi sur la parité, les transformations des imaginaires féminins politiques pointent déjà dans les argumentaires des candidates. Cet extrait d'Henriette Martinez, comportant plusieurs spécificités (« je », « proche », « quotidien », « écoute ») des proclamations électorales de 1993 à 2007, montre bien la tonalité nouvelle des engagements des députées :

Je relève aujourd'hui le défi d'être demain votre député. Proche de vous, et de vos préoccupations, je suis à votre écoute et à votre service pour vous aider à résoudre les problèmes que vous rencontrez dans votre vie quotidienne. (Martinez, 1993, Rassemblement Pour la République, Hautes-Alpes)

Trois caractéristiques statistiques peuvent être relevées. La pronominalisation à la première personne du singulier (je), la sur-utilisation d'un vocabulaire de qualités féminines intériorisées et le développement d'une rhétorique de la représentation descriptive des intérêts des femmes contribuent à fixer les nouvelles normes de l'engagement féminin à l'heure de la parité.

Les professions de foi des femmes à compter de 1993 se transforment d'abord dans leur composition fondamentale c'est à dire grammaticale. Les textes des femmes marquent, plus précocement et plus massivement que ceux des hommes, le passage d'un discours plutôt nominal, empli de substantifs, d'adjectifs et de déterminants, à un discours verbal et pronominalisé qui caractérise l'évolution générale de la parole politique contemporaine (Mayaffre 2012) comme le résume la Figure 3 :

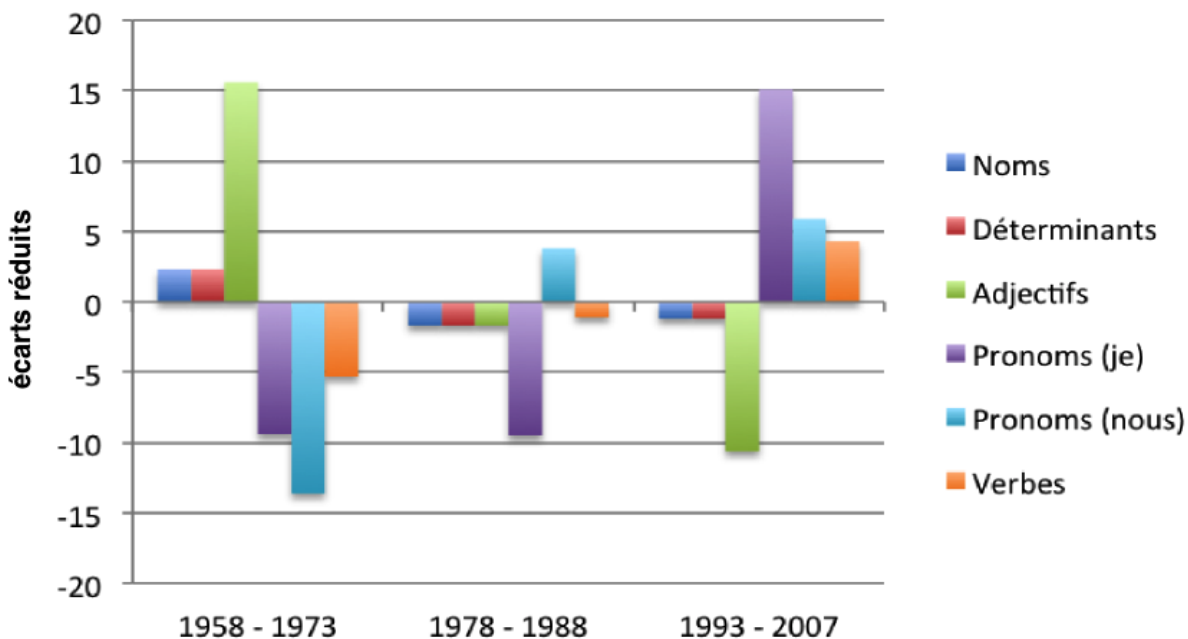


Figure 3 : L'évolution des catégories grammaticales dans le corpus *Professions de foi des femmes* selon les périodes (1958-1973 ; 1978-1988 ; 1993-2007)

Loin d'être anecdotique, cette transformation grammaticale signe un renouvellement profond des débats politiques : à la confrontation des idées et des programmes, préférentiellement véhiculés par des noms, se substitue la mise en scène de personnalités et d'actions, portés par des pronoms et des verbes. En particulier, le suremploi d'une énonciation sur le mode du « je » par les femmes, là où les candidats utilisent davantage le « nous », mot plus politique et collectif (Guaresi 2017), révèle l'attention particulière des premières à projeter une promesse de représentation axée sur leur investissement personnel auprès des électeurs et des électrices et fondée sur la mise en avant de leurs qualités individuelles et genrées. C'est ce qu'indique la lecture systématique des énoncés à la première personne du singulier. A l'image de l'extrait de Dumont, qui expose dans une comparaison où le comparé n'est pas explicité ses atouts, la personnalisation du discours politique permet aux femmes de mettre en avant leurs supposés apports spécifiques, leur plus value :

« Mieux qu'un autre, je serai à l'écoute des jeunes, des familles, attentive à vos préoccupations, déterminée à bâtir un monde plus juste et plus solidaire, à construire un autre avenir pour nos enfants ». (Dumont, 1997, PS, Calvados)

Chez Laurence Dumont ou encore chez Yann Piat qui affirme en 1993, « J'ai aujourd'hui l'expérience acquise dans la permanence de ma mission, mais je garde la spontanéité et cet autre regard sur la vie publique, parce que j'appartiens à la nouvelle génération politique et parce que je suis une femme », les ressources mises en avant sont avant tout des dispositions intériorisées que les locutrices lient plus ou moins directement à leur statut de femme. Par leurs pratiques discursives dans la réalité des campagnes électorales, les candidates des années 1990-2000 contribuent, ainsi, à faire de la parité une « égalité sous condition » (Sénac 2015) : les femmes justifient leur accès à la sphère politique au nom de leur contribution différente. Dans le contexte de la crise de la représentation, elles renouent avec des représentations stéréotypées du féminin pour souligner leur « disponibilité », leur « écoute » ou leur « attention » susceptible de rénover le lien politique avec les citoyen.ne.s. La parité réactive un imaginaire de la complémentarité des sexes : les femmes ne revendiquent pas leur accès au politique au même titre que les hommes mais tentent de proposer un engagement original, chevillé aux représentations conjoncturellement valorisées du féminin, pour convaincre leur électorat.

Une troisième saillance statistique confirme et précise les nouvelles formes des féminités politiques. Durant les quinze dernières années du corpus, les professions de foi se distinguent par l'emploi significatif de la paire cooccurrence « femme\_engagement » (+2,3)<sup>6</sup> alors que les locutrices du début de la période utilisaient davantage le binôme « promotion\_femme » (+4,3). Plus qu'une simple variation lexicale, ces résultats signalent deux traitements très divers des « intérêts des femmes » dans le discours électoral. Alors que les élues de la République gaullienne et pompidolienne avaient pu être considérées comme timides dans leurs positions féministes (Sineau 2011), leurs professions de foi témoignent, au contraire, de revendications pour une amélioration de la vie de leurs concitoyennes.

Pour assurer une véritable promotion de la femme, je poursuivrai mes efforts en vue d'obtenir : la formation professionnelle des femmes, l'égalité des salaires à qualification égale [...], la possibilité, dans le respect des convictions de chacun, de la maternité volontaire [...]. (Thome-Patenotre, 1967, Yvelines)

---

<sup>6</sup> La cooccurrence est une unité textuelle et statistique définie par l'attraction spécifique de deux mots au sein des paragraphes du corpus (Mayaffre & Viprey 2012).

De façon certes lissée (on parle de « maternité volontaire » plutôt que d'avortement), les candidates performant à l'endroit des Françaises une représentation que l'on peut qualifier de substantielle, selon la distinction de Hanna Pitkin (1972) : les députées se proposent de prendre position pour des mesures en faveur du progrès de la condition des femmes.

La disparition de la cooccurrence « femme\_promotion » au profit de l'émergence de la paire « engagement\_femme » rend compte de la dépolitisation des enjeux femmes dans le discours électoral très contemporain. Le thème est éludé au profit de l'exhibition de l'engagement de la candidate, et de ses qualités individuelles, comme c'est le cas dans la promesse de Nicole Catala formulée dans les termes suivants :

« Dans mon engagement au service de ces idées, je mettrai toute ma détermination d'Aveyronnaise, ma sensibilité de femme, mon attachement à la France, à Paris, à notre 14<sup>e</sup> arrondissement » (Catala, 1993, Rassemblement pour la République, Paris)

Dans le discours articulé aux mots « engagement\_femme », les femmes et leurs intérêts en tant que groupe dominé sont masqués au profit d'une mise en avant de la candidate. On a pu interpréter ce phénomène linguistico-politique comme un usage stratégique de la parité, vidée de sa substance politique à la faveur de la seule légitimation individuelle des locutrices (Paoletti 2005). Plus loin, c'est la fixation de la parité dans le sens d'une représentation descriptive qui s'opère : être une femme suffirait à représenter les femmes - ou à produire l'effet d'une représentation des femmes.

## **Conclusion**

L'analyse instrumentée du corpus électoral confirme le rôle du discours dans la perpétuation des inégalités entre les sexes dans nos démocraties. Les imaginaires politiques que projettent les candidates dans leurs discours de campagne peinent à se libérer des carcans du genre. L'expression de la candidature des femmes oscille entre spécialisation thématique, neutralisation et invisibilisation ou valorisation essentialisante des locutrices et témoigne de leurs difficultés persistantes à dire leur inclusion, au même titre que les hommes, à l'universel républicain. Le moment paritaire, lui-même, ne permet pas l'émergence d'un discours susceptible de subvertir le caractère sexiste des professions de foi. Les candidates de la parité tendent à s'inventer en discours non pas comme les pairs des hommes mais comme le second pôle différent et

complémentaire de la paire femme/homme, réactivant ainsi les imaginaires habituels de la différence des sexes.

Sans doute, faut-il y voir le résultat de l'impasse à laquelle les femmes sont confrontées lorsqu'elles essaient de s'imaginer de nouvelles places et des perspectives alternatives sans remettre en question radicalement la catégorie même du féminin, ainsi que l'a rappelé Marie-Joseph Bertini dans sa conférence plénière publiée dans cet ouvrage.

## Bibliographie

- ACHIN, Catherine, *Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement (France-Allemagne 1945-2000)*, Paris, Dalloz, 2005.
- ACHIN, Catherine et al., *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica, 2007.
- ACHIN, Catherine & BERENI, Laure, dirs, *Dictionnaire Genre et Science politique*, Paris, Presses de Science Po, 2013
- AMOSSY, Ruth (dir.), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1999.
- AUSTIN, John, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.
- BARBET, Denis & MAYAFFRE, Damon, « 2007. Débats pour l'Élysée », *Mots. Les langages du politique*, 89, 2009, 5-9, <http://mots.revues.org/18733> (consulté le 01 octobre 2016).
- BARD, Christine, « Performances de genre : images croisées de Michèle Alliot-Marie et de Roselyne Bachelot », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, 17, 2012, 69-86.
- BARD, Christine, *Les femmes dans la société française au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2001.
- BERTINI, Marie-Joseph, *Femmes : le pouvoir impossible*, Paris, Pauvert/Fayard, 2002.
- BONHOMME, Marc, « Les professions de foi à l'occasion des élections présidentielles françaises », *Mots. Les langages du politique*, 112, 2016, 21-27.
- BONNAFOUS, Simone, « Femme politique : une question de genre », *Réseaux*, 120/4, 2003, 119-145
- BUTLER, Judith, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte, 2005
- BUTLER, Judith, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, Paris, Amsterdam, 2009
- CHETCUTI, Natacha & GRECO, Luca., dirs, *La face cachée du genre*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2012.

- CIBOIS, Philippe, *L'analyse factorielle des correspondances*, Paris, Presses universitaires de France, 1983.
- COULOMB-GULLY, Marlène & RENNES, Juliette, « Genre, politique et analyse du discours. Une tradition épistémologique française gender blind », *Mots. Les Langages du politique*, 94, 2010, 175-182.
- DELOYE, Yves, « Se présenter pour représenter. Enquête sur les professions de foi électorales de 1848 », in OFFERLÉ, Michel, dir., *La profession politique. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 231-254.
- GUARESI, Magali, « Les thèmes dans le discours électoral de candidature à la députation sous la Cinquième République. Perspective de genre (1958-2007) », *Mots. Les Langages du politique*, 108, 2015, 15-37
- GUARESI, Magali, « Genre, discours politique et logométrie. Les stratégies d'énonciation sexuées dans les Professions de foi des député-e-s de 1997 », in VADOT, Maude, DAHOU Chahrazed et ROCHE, Françoise, dirs, *Genre et sciences du Langage. Enjeux et perspectives*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2017, 117-137.
- GUARESI, Magali, *Parler au féminin. Les professions de foi des député.e.s sous la Cinquième République (1958-2007)*, Paris, L'Harmattan, à paraître.
- GUILHAUMOU, Jacques, *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006.
- JENSON, Jane & SINEAU, Mariette, *Mitterrand et les Françaises. Un rendez-vous manqué*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995
- MAYAFFRE, Damon, « Analyse du discours politique et logométrie : point de vue pratique et théorique », *Langage et société*, 114, 2005, 94-121
- MAYAFFRE, Damon & LUONG, Xuan, « Les discours de Jacques Chirac (1995-2002) », *Histoire & mesure*, XVIII – 3/4, 2003.
- MAYAFFRE, Damon, *Le discours présidentiel sous la Cinquième République*, Paris, Presses de sciences po, 2012.
- MAYAFFRE, Damon & VIPREY, Jean-Marie, « La cooccurrence. Du fait statistique au fait textuel. Introduction », *Corpus*, 11, 2012, 7-19.
- PAOLETTI, Marion, « Domestiquer la représentation politique. Les professions de foi pour les élections législatives de 2002 », *Mots. Les Langages du politique*, 77, 2005, 29 – 39.
- PITKIN, Hanna, *The Concept of Representation*, Berkeley, University of California Press, 1972.
- POIRMEUR, Yves & MAZET Pierre, dir., *Le métier politique en représentations*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- PROST, Antoine, *Le vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889*, Paris, Presses universitaires de France, 1974.
- RIOT-SARCEY, Michèle, dir., *Démocratie et représentation*, Paris, Kimé, 1995.

RENNES, Juliette, « Le discours politique », in ACHIN, Catherine & BERENI, Laure dir., *Dictionnaire Genre et Science politique*, Paris, Presses de Sciences po, 2013, 166-178.

SÉNAC, Réjane, *L'égalité sous conditions. Genre, parité, diversité*, Paris, Presses de sciences po, 2015.

SINEAU, Mariette, *Femmes et pouvoir sous la Cinquième République. De l'exclusion à l'entrée dans la course présidentielle*, Paris, Presses de science Po, 2011.

VIENNOT Éliane, dir., *Démocratie « à la française » ou les femmes indésirables*, Paris, Université Paris VII-Cedref, 1996.

### **Notice biographique**

*Magali Guaresi* est docteure en histoire contemporaine. Actuellement attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Côte d'Azur (BCL UMR 7320 / CMMC EA 1193), ses travaux s'intéressent à l'analyse du discours des femmes politiques contemporaines au prisme du genre. Particulièrement sa thèse, *Parler au féminin. Les professions de foi des député.e.s sous la Cinquième République* (à paraître chez l'Harmattan), étudie un vaste corpus de discours électoraux grâce aux outils informatiques et statistiques développés dans le champ des Humanités numériques.